



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 1^{er} juin 2021

Association dite
« Assemblée d'Habitants de Reynerie »

assemblee.habitants.reynerie@gmail.com

Références à rappeler : JLM/MC/20 028 933-a

Mesdames, Messieurs,

Une fois encore, vous attirez mon attention sur le relogement en cours des familles des résidences Glück et Grand d'Indy, ainsi que sur le projet de renouvellement urbain de la Reynerie.

J'ai pris note de vos remarques. Toutefois, si j'admets les critiques – car c'est cela le débat démocratique – je plaide pour qu'elles soient positives et non polémiques.

De même, bien que j'aie noté votre ressenti vis-à-vis de mon collègue Gaëtan COGNARD, nouveau Maire de votre quartier, ce dernier reste votre interlocuteur privilégié sur ces questions qu'il suit dans le cadre de la mission que je lui ai confiée.

Mon rôle de Maire n'est pas de me substituer à mes collègues élus, à qui j'ai attribué des délégations ou la responsabilité de certains quartiers. Si je le faisais, leur travail s'en trouverait perturbé et nous risquerions incohérence et désorganisation. A l'échelle d'une grande ville comme Toulouse – 490 000 habitants – et de sa métropole – 780 000 habitants –, nous ne pouvons travailler efficacement qu'en équipe, ainsi que vous pouvez aisément le comprendre.

De surcroît, la confiance que j'accorde à Gaëtan COGNARD et l'implication dont il fait preuve rendent l'immixtion que vous souhaitez de moi totalement inutile.

S'agissant des propos que vous attribuez à mon collègue, il nie les avoir tenus sous la forme et la tournure que vous indiquez, et je note que vous n'apportez pas la moindre preuve à votre accusation, ce qui lui enlève toute crédibilité.

Les déductions et interprétations que vous en faites ensuite sont scandaleuses car elles prêtent à Gaëtan COGNARD une vision ségrégationniste, voire raciste, totalement étrangère à ses valeurs de toujours.

.../...

Aussi, je ne peux que condamner la manipulation et la désinformation à laquelle vous vous livrez.

A travers cette tromperie, vous remettez en cause un des objectifs de toujours de la Politique de la Ville depuis qu'elle existe en France : la volonté de rétablir la mixité perdue, qui se traduit par le respect de la volonté des habitants de rester dans leur quartier, la facilitation du départ du quartier de ceux qui veulent en partir et la volonté d'attirer dans le quartier de nouveaux habitants. Il s'agit là des trois composantes qui servent cet objectif de rétablissement de la mixité.

D'autre part, permettez-moi une remarque : votre collectif, que vous avez tenu à appeler, fort abusivement à mes yeux, « Assemblée d'Habitants de Reynerie », ne regroupe qu'une trentaine de personnes, alors que la population de ce quartier en compte environ 10 000.

Aussi, vous en conviendrez, le projet et les actions que nous mettons en œuvre et qui sont – je vous le rappelle – destinées à améliorer votre cadre de vie, servent l'intérêt de ces 10 000 Toulousains, donc l'intérêt général, et non seulement les intérêts particuliers de quelques-uns.

Je ne peux vous laisser utiliser ce projet, dont l'amélioration du quartier est une préoccupation majeure, à des fins polémiques, voire politiques.

Ainsi, je ne peux admettre votre expression qualifiant ce projet de « votre politique urbaine de destruction de notre quartier ».

D'abord parce qu'il ne s'agit pas d'un choix que vous présentez comme personnel mais d'un projet collectif codécidé par l'État, la Région, le Département, la Métropole dans sa diversité, la Mairie et l'ensemble des bailleurs sociaux.

Ensuite parce qu'il vise une transformation et une amélioration du quartier dont la destruction de logements inadaptés n'est qu'une partie.

De plus, vous le savez – parce que je vous l'ai déjà écrit – la Collectivité, en lien avec l'État, veille à ce que les relogements n'augmentent pas le taux d'effort des ménages, pour que ces derniers puissent honorer leur loyer, sauf à ce que le logement bénéficie d'atouts supplémentaires.

Egalement, j'ai demandé aux services compétents de prendre attache avec les bailleurs concernés, pour trouver rapidement des solutions de relogement conformes aux besoins des ménages et à leurs capacités.

Concernant plus précisément la résidence de Grand d'Indy, l'opération de relogement a débuté le 22 octobre 2019. Sur les 243 logements à démolir, 242 familles sont à reloger. Au 5 mai 2021, nous avons relogé 90 familles, dont 20 dans le quartier de la Reynerie.

A ce jour, il reste donc 152 ménages issus de cette résidence à reloger, dont 38 souhaiteraient rester au sein de ce quartier. Toulouse Métropole Habitat étudie les dossiers afin de formuler des propositions sur son parc disponible dans ce secteur.

S'agissant de l'immeuble Glück, l'opération de relogement a débuté le 19 novembre 2019. Sur les 208 logements à démolir, 169 familles sont à reloger. Au 5 mai 2021, nous avons relogé 83 familles, dont 14 sur la Reynerie.

Il reste donc 86 ménages à reloger, dont 36 familles qui souhaiteraient l'être dans le quartier de la Reynerie. Le Groupe des Chalets étudie actuellement les dossiers pour formuler les meilleures propositions possibles sur son parc au sein de ce quartier.

Quant à Gaëtan COGNARD, il a sollicité le Groupe Les Chalets pour obtenir un état complet des situations, des demandes de relogement sur le quartier et des solutions envisagées par le bailleur.

Enfin, vous désignez la Mairie de Toulouse comme étant l'unique responsable de cette situation. Or, nous ne sommes pas les seuls acteurs concernés de ce projet. Avez-vous engagé la même démarche auprès des autres institutions ?

En espérant que ce courrier vous permette de réviser votre jugement et rétablisse un dialogue serein et apaisé,

je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, reading "Jean-Luc Moudenc", with a horizontal line underneath.

Jean-Luc MOUDENC